418-289-2070

Le Municipal

Bulletin de la municipalité de Sainte-Thècle

Édition du 22 avril 2022

Message du maire

Bonjour à tous chers citoyens et citoyennes, la chaleur du printemps est enfin arrivée!

Nous avons tous profité d'un bel hiver. J'aimerais remercier tous les bénévoles qui ont participé pour déblayer avec leur VTT, la neige sur le sentier de marche du lac Croche. En mon nom personnel et de tous ceux qui en ont profité par de belles promenades, nous vous remercions pour votre généreuse action bénévole. Grâce à vous, de nombreux citoyens de la municipalité et des environs ont pu en profiter pour leur bien- être et socialiser entre eux en effectuant une belle activité physique.

J'aimerais aussi féliciter Mme Stéphanie Martineau propriétaire de l'épicerie Grano-Vrac et Délices établie à Sainte-Thècle qui a remporté la bourse d'honneur de la Mauricie au montant de 25,000$, du ministère de l'Économie et de l'Innovation. Merci pour la grande générosité de Mme Martineau qui, jusqu'au 31 mars, a remis 10% des profits de l'épicerie à des familles dans le besoin qui doivent composer avec des allergies alimentaires.

Michel Rheault, maire

Condensé des procès-verbaux à adopter d'avril 2022

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Sainte-Thècle tenue le lundi 4 avril 2022, à 20 heures, sous la présidence du maire monsieur Michel Rheault et de Sébastien Moreau, Roxanne Bureau-Grenier, Julie Bertrand, Frédéric Lapointe et Jacques Tessier, conseillers(ères).

Rés. 2022-04-085 : Adoption du procès-verbal des séances du mois de mars 2022

Le conseil adopte le procès-verbal de la séance ordinaire du 7 mars 2022.

Rés. 2022-04-086 : Dépôt de la correspondance de mars 2022

Le conseil autorise le dépôt de la correspondance du mois de mars 2022.

Rés. 2022-04-087 : Approbation des comptes de mars 2022

Le conseil adopte les comptes du mois de mars au montant de 380 944.64 $.

Rés. 2022-04-088 : Adoption du règlement 393-2022 modifiant le règlement 381-2021 relatif à la gestion des compteurs d'eau

La Municipalité de Sainte-Thècle adopte le règlement intitulé règlement 393-2022 modifiant le règlement 381-2021 relatif à la gestion des compteurs d'eau.

Rés. 2022-04-089 : Réclamation / Approbation du règlement hors Cour / Suzanne Leblanc / Dossier numéro 410-17-001901-201

Le conseil approuve l'entente de règlement hors Cour du Fonds d'assurance des municipalités du Québec dans le dossier numéro 410-17-001901-201 du district de Saint-Maurice de la Cour supérieure, chambre civile.

Rés. 2022-04-090 : Ouverture d'un poste pour l'embauche d'une ressource comme adjointe à l'inspectrice pour l'émission des permis

La Municipalité de Sainte-Thècle affiche un nouveau poste comme adjointe à l'inspectrice pour l'émission des permis.

Rés. 2022-04-091 : Rappel au travail des employés aux travaux publics

Le conseil rappelle au travail Sylvain Magnan, préposé aux travaux publics, à compter du 11 avril 2022 et Normand Boutet, préposé aux travaux publics, à compter du 25 avril 2022 et autorise l'embauche de Michel Genois et Xavier Fleury -Germain, préposés aux travaux publics et aux conteneurs du garage municipal, selon les besoins de la municipalité.

Rés. 2022-04-092 : Vacances de l'employé 02-0236

La Municipalité de Sainte-Thècle accepte les vacances de l'employé 02-0236 pour la saison estivale 2022.

Rés. 2022-04-093 : Embauche des étudiants pour le camp de jour de la saison estivale 2022

La municipalité de Sainte-Thècle embauche les étudiants suivants pour le camp de jour à la recommandation du comité d'embauche formé de Roxanne Bureau-Grenier, Julie Bertrand et Julie Veillette : Maélie Bacon, coordonnatrice (15.25 $ de l'heure), Élie-Anne Duchesne, Mélissa St-Amand et Félix Jacob, animateurs(rices) (14.25 $ de l'heure).

Rés. 2022-04-094 : Désignation d'une personne pour signer et être l'interlocuteur avec la Sûreté du Québec - poste de Mékinac

Le conseil désigne Julie Veillette pour signer l'entente et être l'interlocuteur avec le bureau de la Sureté du Québec de Mékinac pour la vérification des antécédents judiciaires pour les emplois étudiants.

Rés. 2022-04-095 : URLS/Invitation à la rencontre mauricienne en loisir municipal

Le conseil autorise Julie Veillette à participer à la rencontre mauricienne en loisir municipal qui aura lieu le 3 mai 2022.

Rés. 2022-04-096 : Adhésion au programme d'assurances collectives de la Fédération québécoise des municipalités et à un contrat d'assurances collectives.

Il est résolu que : la Municipalité de Ste-Thècle adhère pour le bénéfice de ses fonctionnaires et employés et des membres du conseil municipal au Programme et soit régi par le Contrat en date du 1er juin 2022; - que la Municipalité de Ste-Thècle paie les primes afférentes à l'année de couverture ainsi que toutes les primes et ajustement de primes pour chaque année d'assurance subséquente; - que la Municipalité de Ste-Thècle respecte les termes et conditions du Programme et du Contrat; - que la Municipalité de Ste-Thècle maintienne sa participation au Programme en souscrivant, sans formalité additionnelle, à tout contrat d'assurance collective conclut par la FQM pour donner suite à un appel d'offres en remplacement du Contrat et en y respectant les termes et conditions; - que la Municipalité maintienne les couvertures d'assurance prévues au Contrat ou à tout contrat le remplaçant, et ce jusqu'à ce que la Municipalité mette fin, conformément au Règlement,

à sa participation en transmettant à la FQM un préavis écrit d'au moins une année mentionnant son intention de ne plus participer au Programme; - que la Municipalité donne le pouvoir à son directeur général d'accomplir tout acte et de transmettre tout document découlant de l'adhésion de la Municipalité au Contrat ou à tout contrat le remplaçant; - que la Municipalité autorise FQM Assurances Inc. et toute firme d'actuaires conseils désignée par cette dernière, à avoir accès à son dossier d'assurance collective auprès de l'assureur dans le respect des règles de protection des renseignements personnels; - que la Municipalité accorde à FQM Assurance Inc. et toute firme d'actuaires conseils désignée par cette dernière, le mandat d'agir à titre d'expert conseil et courtier exclusif en assurance collective et qu'elles soient les seules personnes attitrées et autorisées à représenter celle-ci auprès de l'assureur désigné relativement à l'application du régime d'assurance collective; - que la présente résolution ne limite en rien le droit de la FQM de révoquer ses mandataires désignés et y substituer un autre;- que la présente résolution soit immédiate et révoque tout autre résolution accordée antérieurement portant sur le même objet que la présente résolution, sans autre avis.

Rés. 2022-04-097 : Adoption d'une résolution pour la collecte des bacs bruns

La Municipalité accepte de défrayer le coût relié à l'achat des bacs bruns pour sa population.

Rés. 2022-04-098 : Adoption d'une résolution pour la collecte du bac noir aux 2 semaines en 2023

La Municipalité s'engage à limiter la fréquence de collectes du contenu des bacs noirs (bacs contenant les matières destinées à l'enfouissement) à une fois toutes les deux semaines et ce, à compter du printemps 2023

Rés. 2022-04-099 : OMH Mékinac/ Approbation des états financiers 2020

La Municipalité approuve les états financiers 2020 de l'OMH de Mékinac.

Rés. 2022-04-100 : OMH Mékinac/ Changement du tapis dans le bureau

La Municipalité accepte d'enlever le tapis et installer un plancher flottant dans le bureau du directeur général de l'OMH Mékinac.

Rés. 2022-04-101 : Demande d'aide financière dans le cadre du programme d'aménagement durable des forêts (PADF)

Le conseil présente une demande d'aide financière dans le cadre du programme d'aménagement durable des forêts (PADF) pour le rechargement et l'élargissement d'une partie du chemin Joseph-Saint-Amant et autorise Louis Paillé, directeur général et greffier trésorier par intérim à signer tous documents concernant cette demande d'aide financière.

Rés. 2022-04-102 : Demande d'aide financière dans le programme Fonds d'aide aux villégiateurs (FAV)

Le conseil demande une aide financière dans le cadre du programme Fonds d'aide aux villégiateurs remplacement d'un ponceau, prolongement de la passerelle au débarcadère du lac du Jésuite et le dynamitage et rechargement d'une partie du chemin du Joseph-Saint-Amant, lequel étant des chemins sur le domaine de l'État. Autorise Louis Paillé, directeur général et greffier trésorier par intérim à signer pour et au nom de la municipalité tous documents concernant cette demande.

Rés. 2021-04-103 : Demande d'aide financière dans le cadre du Programme d'aide à la voirie locale – Volet Programme particulier d'amélioration par circonscription électorale

Le conseil demande à Madame Sonia Lebel, députée de Champlain, une aide financière de 100,000$ dans le cadre du Programme d'aide à la voirie locale (PAVL) – Volet Programme particulier d'amélioration par circonscription électorale pour améliorer le chemin du Lac-du-Jésuite et Saint-Thomas à Sainte-Thècle.

Rés. 2022-04-104 : Technic Alarme/ Travaux au système d'alarme de l'Hôtel de Ville

La Municipalité accepte que Technic Alarme effectue les travaux de réparation du système d'alarme de l'Hôtel de Ville au coût de 959.51 $.

Rés. 2022-04-105 : Projet du nettoyage du lac Croche le 18 juin 2022

La Municipalité de Sainte-Thècle accepte de collaborer avec l'Association des riverains pour la protection du lac Croche à la journée du 18 juin 2022 pour le nettoyage du lac Croche par des plongeurs.

Rés. 2022-04-106 : Demande d'aide financière de l'Association des propriétaires de chalets du Lac-du-Jésuite

Le conseil accorde une aide financière de 500$ à l'Association des propriétaires de chalets du Lac-du-Jésuite.

Rés. 2022-04-107 : Demande d'aide financière de la Fondation de la SSS de l'Énergie

Le conseil accorde une aide financière de 100$ à la Fondation de la SSS de l'Énergie.

Rés. 2022-04-108 : Bélanger, Sauver, avocats prolongation du mandat

Le conseil prolonge le mandat de Bélanger, Sauvé, avocats afin de régler le litige avec les employées municipaux et les dossiers de CNESST.

Rés. 2022-04-109 : Groupe Consilium RH et relation de travail prolongation du mandat

Le conseil prolonge le mandat du Groupe Consilium RH et relation de travail.

Rés. 2022-04-110 : AQDR/Demande de faire des modifications à leur local de l'Hôtel de Ville

Le conseil autorise l'AQDR à effectuer à leurs frais les modifications demandées à leur local de l'Hôtel de Ville.

Rés. 2022-04-111 : Location d'une toilette mobile pour l'Hôtel de Ville

Le conseil accepte l'offre de Buromobile pour la location d'une toilette mobile standard avec lavabo au coût de 170.00$ par mois et 120.00$ pour la manutention, aller et retour et ce, pour une période allant du mois de mai au mois d'octobre 2022.

Avis de motion et dépôt du projet de règlement 386-2021 décrétant le prolongement du réseau d'eau potable sur la 8e avenue du lac Croche Sud

Jacques Tessier donne avis de motion, qu'il sera adopté, à une séance subséquente, le règlement 386-2021: Décrétant le prolongement du réseau d'eau potable sur la 8e avenue du lac Croche Sud ; dépose le projet du règlement numéro 386-2021 intitulé Règlement 386-2021 : Décrétant le prolongement du réseau d'eau potable sur la 8e avenue du lac Croche Sud.

Rés. 2022-04-112 : Construction Coté et Fils Inc./Paiement # 1

Le conseil autorise le paiement numéro 1 de Construction Coté et Fils Inc. au montant de 167 685.89 $ pour la construction du bloc sanitaire dans le parc Saint-Jean-optimiste.

Rés. 2022-04-113 : Hockey mineur Mékinac/aide financière

Le conseil accorde une aide financière de 200.00$ au Hockey mineur Mékinac pour la participation de jeunes de notre localité aux championnats inter-régionaux (provinciaux) à Gatineau.

Rés. 2022-04-114 : Le Grand Bazar du printemps

Le conseil autorise la tenue du Grand Bazar du printemps et fournira le matériel nécessaire à sa réussite.

Rés. 2022-04-115 : Fête Nationale/feu d'artifice

Le conseil accorde une aide financière supplémentaire de 1 000$ au comité de la Fête Nationale pour l'organisation d'un feu d'artifice.

****

Prochaine réunion du conseil

Ces résolutions seront officiellement entérinées par l'adoption du procès–verbal à la prochaine réunion du conseil qui aura lieu le **lundi 2 mai 2022** à 20 heures.

Section Urbanisme et environnement

Sans permis, c'est pas permis! **Nul ne peut, sans avoir obtenu préalablement un permis de construction**, construire, agrandir, réparer, rénover, transformer, déplacer, démolir, reconstruire un bâtiment ou une construction. **Tous les usages, constructions, activités, ouvrages, travaux, modifications suivants sont interdits sans l'obtention d'un certificat d'autorisation,** pour le changement d'usage d'un terrain ou d'une construction; l'utilisation mixte d'un terrain ou bâtiment; l'érection ou la modification d'une construction autre qu'un bâtiment; le transport d'un bâtiment; l'installation d'un bâtiment temporaire ou la pratique d'un usage temporaire; l'installation d'une roulotte; la pose ou la modification de toute enseigne; les travaux effectués dans la zone de protection du milieu riverain; les travaux effectués dans une zone de glissement de terrain, l'augmentation de la capacité d'élevage ou la modification du type d'élevage d'un établissement de production animale; l'implantation ou l'agrandissement d'un site de matériaux secs, d'une carrière ou sablière; la construction d'un nouveau chemin visant à desservir un bâtiment principal; l'abattage des arbres; l'abattage des arbres dans les zones tampons exigées au *Règlement de zonage*.

ABRIS D'AUTO TEMPORAIRES

Les abris doivent être érigés seulement durant la période du 1er octobre d'une année au 1er mai de l'année suivante. Donc à compter du **1er mai** tout abri temporaire doit être **démantelé** (toile et structure) et rangé jusqu'au mois d'octobre.

ÉCOCENTRE MUNICIPAL - HORAIRE

Prendre note que l'écocentre est ouvert selon l'horaire d'été, tous les samedis, de 9h à midi et de 13 heures à 16 heures. Nous vous invitons à faire le ménage de vos terrains afin de rafraîchir l'image de la municipalité après l'hiver!

ANIMAUX

Le règlement provincial prévoit que le propriétaire ou gardien d'un chien doit l'enregistrer auprès de la municipalité locale de sa résidence principale dans un délai de 30 jours de l'acquisition du chien, de l'établissement de sa résidence principale dans une municipalité ou du jour où le chien atteint l'âge de 3 mois. Il est possible de procéder à l'enregistrement de votre chien auprès de madame Nathalie Rémillard par téléphone ou par texto au (418) 365-3522. De plus, l'envoi de la médaille aux propriétaires ou aux gardiens de chiens pourrait se faire par la poste, par exemple.

NORMES GÉNÉRALES À RESPECTER

- Obligation d'enregistrement des chiens et obligation de la municipalité de remettre une médaille;
- Obligation du chien de porter en tout temps la médaille délivrée par la municipalité;
- Dans un endroit public, un chien doit en tout temps être sous le contrôle d'une personne capable de le maîtriser tenu d'une laisse d'une longueur maximale de 1,85 mètre et si le chien pèse plus de 20kg, porter en tout temps attaché à sa laisse, un licou ou harnais;
- Un chien ne peut se trouver sur une propriété appartenant à une autre personne sans son consentement.

SOYEZ VIGILENTS! LES AMENDES SONT IMPORTANTES! Amende variant de 250$ à 5000$. Par exemple, l'amende pour un chien non en laisse est de 500$.

RAPPEL DU RÈGLEMENT MUNICIPAL

- Ramasser les matières fécales de son animal lors des promenades
- Veiller à ce que son animal ne trouble pas la paix par les aboiements excessifs

Nous vous rappelons également que l'obligation de ramasser les matières fécales de son animal lors des promenades s'applique également pour les chevaux ou tout autre animal.

Merci de votre collaboration afin de garder nos rues propres et accueillantes!

PERMIS DE BRÛLAGE

Prendre note que vous devez communiquer avec la Régie des incendies du Centre-Mékinac pour obtenir un permis de brûlage, si vous désirez faire brûler des branches à ciel ouvert. Vous pouvez communiquer avec eux au 418-365-1866.

MYRIOPHYLLE À ÉPI

Notez qu'il y a toujours de la myriophylle à épi dans le Lac-des-Chicots. Cette plante envahissante se propage très facilement. Nous vous rappelons qu'il est très important que votre embarcation, votre remorque et vos accessoires touchant à l'eau aient été lavés sous pression à l'eau chaude ou séchée au gros soleil pendant plus d'une semaine avant de déplacer votre embarcation entre différents lacs afin d'éviter la contamination possible entre les lacs.

VIGNETTES À BATEAU

Prendre note que les vignettes à bateaux sont obligatoires afin d'accéder au Lac-Croche et au Lac-du-Jésuite via nos débarcadères. Celles-ci sont disponibles au bureau municipal, au coût de 10$ par embarcation pour les propriétaires et les résidents. De plus, pour accéder aux débarcadères, vous devez vous procurer une carte magnétique pour la barrière électronique. Nous demandons un dépôt de 20$ pour la carte et celui-ci vous est remis lorsque vous rapportez la carte en fin d'été. Si vous avez conservé votre carte magnétique de l'an dernier, cette dernière est maintenant désactivée. Vous devez venir l'échanger gratuitement au bureau municipal pour une nouvelle.

Section Activités

APHA
Association des Personnes Handicapées Actives de Mékinac

301, rue st-Jacques # 210
418-289-3630
www.apham.org ou sur

L'APHA Mékinac a pour mission de :

Regrouper, soutenir et encourager les personnes handicapées en créant et en mettant en œuvre des programmes d'intégration récréatifs, éducatifs et sociaux adaptés à leur condition.

Informer et sensibiliser la population aux besoins des personnes vivant en situation d'handicap dans la MRC de Mékinac.

Calendrier des activités : Avril 2022

Mercredi 6 : Diner Cabane à sucre au Camp Val Notre-Dame.

Mercredi 13-20 : Activités régulières, Viactive, jeux et soupe de l'amitié.

Jeudi 7-21 : Cuisines collectives.

Mercredi 27 : Sortie Magasinage à Trois-Rivières.

Il peut avoir des changements imprévus à l'horaire dû à la situation sanitaire actuel.

Merci de votre compréhension.

FADOQ Sainte-Thècle

Renouvellement des cartes

N'oubliez pas de renouveler vos cartes. C'est facile de le faire avec la lettre préaffranchie. Il suffit d'y joindre le chèque de 25$ à l'ordre de la FADOQ. N'attendez pas, postez le dès que vous recevez votre avis. Il est important de renouveler votre carte. Si vous ne vous sentez pas capable de faire votre renouvellement vous-même, je peux vous aider, ainsi qu'aider les nouveaux membres. N'oubliez pas que votre carte vous donne droit à des rabais et il n'y a pas de franchise à payer en cas d'incident avec votre automobile.

Jeux : Début le 15 février 2022
Présentement, il est possible de jouer à la pétanque atout le mardi et aux cartes le mardi et mercredi dans la salle Léda-Paquin, local 214 de l'Hôtel de Ville dès 13h. La désinfection des mains est obligatoire.

Repas : Prochain repas le 11 mai à 11h15.
Les repas seront à tous les 2e mercredis de chaque mois au Restaurant Au petit Palace. Réservez votre place quelques jours à l'avance auprès de Lisette Germain au 418-289-3172 ou Denis Vandal au 418-289-2336.

N'oubliez pas l'assemblée générale le 25 avril 2022, local 214 à 13h30.

Au plaisir de vous voir ! Lisette Germain, vice-présidente
418-289-3172

PROGRAMMATION MAI 2022

VOTRE INSCRIPTION AUX ACTIVITÉS EST OBLIGATOIRE, MERCI!

Café-rencontre « L'après pandémie »

Avec du recul sur les 2 dernières années, on constate que bien des choses ont changées dans nos vies. Plusieurs ont perdu des choses importantes tandis qu'à l'inverse, certains ont acquis du positif. Venez discuter et partager sur ce que la pandémie vous a apporté de bon et/ou de mauvais. Il sera plus facile de se tourner vers l'avenir par la suite.

En présence à 13h15
Le jeudi 5 mai à Ste-Thècle au local 217
Le mardi 17 mai à St-Luc-de-Vincennes

En virtuel (# réunion zoom 206 588 1781)
Le lundi 9 mai à 9h30
Et le lundi 23 mai à 13h15
zoom
L'APPUI POUR LES PROCHES AIDANTS

Café-jasette

Vous êtes invités à vous joindre à nous pour un après-midi de détente et de plaisir à discuter et partager entre aidants autour d'un breuvage offert. Vous aurez la chance d'échanger sur plusieurs sujets et de faire de belles rencontres.

Mardi le 3 mai à 13h15
Restaurant Le Toit-Rouge
165, rue Principale, Ste-Anne-de-la-Pérade

Jeudi le 19 mai à 13h15
Bistro La vieille banque
441, rue Notre-Dame, St-Tite

Aider sans s'épuiser « La quête de l'équilibre »

Cet atelier va vous aider à trouver ou retrouver un équilibre entre ce que vous faites pour votre proche et ce que vous faites pour vous. Il est important d'arriver à un certain équilibre dans votre vie, quel que soit la problématique que vous vivez. Une prise de conscience et des astuces vous seront suggérées.

Mardi 10 mai à 13h15
St-Luc-de-Vincennes

Jeudi 12 mai à 13h15
Ste-Thècle (local 217)

Après-midi « Amusons-nous ensemble »

2 heures de pur plaisir en groupe pour vous détendre, ça vous parle? Vous aimez l'esprit de compétition amicale et avoir des fous rires? Ce moment est pour vous! L'animatrice/intervenante vous aura préparée quelques surprises!

Mardi le 24 mai à 13h15
St-Luc-de-Vincennes

Jeudi le 26 mai à 13h15
Ste-Thècle (local 217)

Association des Personnes Aidantes de la Vallée-de-la-Batiscan
Contactez-nous pour vous inscrire au 1 855 284-1390 (sans frais) ou par courriel à inscriptionsaidants@hotmail.com
Ste-Thècle: 301, rue St-Jacques (local 207)
St-Luc-de-Vincennes: 660, rue Principale (local au 2e étage)

Section Projets spéciaux

CAMP DE JOUR 2022 — Période d'inscription : 25 avril au 13 mai 2022

Bureau municipal, du lundi au vendredi de 9h à 16h
301, rue Saint-Jacques, Sainte-Thècle, (418) 289-2070

Votre enfant doit avoir fréquenté le primaire à temps plein lors de l'année scolaire en cours. (De maternelle 5 ans à 6e année)

TARIFICATION CETTE ANNÉE

Pour les activités de 9 h à 16 h :
Enfants de Sainte-*Thècle* : *180$ pour le 1er enfant, 145$ pour le 2e, 120$ pour le 3e, gratuit pour les suivants. 15$ par jour ou 60$ par semaine.*
Enfants de l'extérieur : *360$ pour le 1er enfant, 290$ pour le 2e, 240 $ pour le 3e, gratuit pour les suivants (sous réserve du nombre de places disponibles).*

Heures d'ouverture du terrain de *9 h à 16 h.*
Saison 2022 : *du 27 juin au 12 août 2022.*
Service de garde : 7$/jour par enfant de 7h30 à 9h et de 16h à 17h30

L'équipe d'animation :
► *Maélie Bacon, coordonnatrice*
► *Élie-Anne Duchesne, Mélissa St-Amand, Félix Jacob et Adélie Lavallée, animateurs*

N.B. Les frais d'inscription doivent être acquittés la journée de l'inscription et une réunion de parents aura lieu en juin (date à confirmer), À LA SALLE AUBIN, pour vous donner les informations importantes.

La municipalité de Ste-Thècle tient à remercier Héritage Faune et le Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs, Réseau en loisirs Mékinac, le CIUSSS MCQ, la MRC de Mékinac et les Entreprises Roger Bacon inc., pour leurs aides financières et commandites dans le cadre de la journée Pêche blanche sur glace qui a eu lieu sur le Lac Croche le dimanche 27 février en après-midi. Cette nouvelle activité a connu un vif succès et les responsables réfléchissent déjà à bonifier la 2e édition.

Félicitations aussi à tous les organisateurs des journées Plaisirs d'hiver et merci aux bénévoles pour votre aide et votre temps et on vous dit à l'année prochaine.

La Fête nationale du Québec

THÉMATIQUE : Notre langue aux mille accents

Programmation des festivités à Sainte-Thècle, Vendredi 24 juin 2022, **de 16h à minuit**
Lieu: Parc -St-Jean—Optimiste, 140, rue St-Jean

24 juin 2022, **de 16h à minuit** : Fête familiale au Parc Saint-Jean-Optimiste avec jeux gonflables, maquillages gratuits pour les enfants, musique d'ambiance et animation, jeux d'eau, souper « style casse-croûte », feux de joie et **UN FEU D'ARTIFICE** grâce aux aides financières amassées auprès des commerçants, de la population et de la municipalité de Ste-Thècle. Discours patriotique et hommage au drapeau à 18h.

PROGRAMMATION COMPLÈTE ET PLUS DÉTAILLÉE À VENIR EN JUIN. **LE 24 JUIN, SOYEZ DE LA FÊTE AVEC NOUS!**

Bibliothèque municipale

Nouveautés—Romans adultes

Titre	Auteur
Enlève la nuit	Monique Proulx
État de terreur	Louise Penny et Hillary Clinton
Le pays des autres, T 2. Regardez-nous danser	Leïla Slimani
Le grand monde	Pierre Lemaitre
Gens du Nord	Perrine Leblanc
Proies	Andrée A. Michaud
Les ombres blanches	Dominique Fortier
Enlève la nuit	Monique Proulx
Les soigneuses T 2 La vocation	Nicole Villeneuve
Les douleurs fantômes	Mélissa Da Costa
Le chant des bruants T 2 Entre ciel et terre	Claude Coulombe

Documentaires adultes

Paul	Michel Rabagliati

Nouveautés-Romans jeunesse

Titre	Auteur
Le fantastique kiosque de Rose Pinkette	Richard Petit
Mini-Jean Mini-Bulle	
Les pirates des dunes	
L'abc de l'émoji	

Bandes dessinées

L'agent Jean T.5 saison 2
La grande fusion

Albums Jeunesse

Anatole qui ne séchait jamais
Nos boucles au naturel
Grandedent presque terrifiant
Quel est mon superpouvoir?

Documentaires jeunesses

Nos héroïnes	Anaïs Barbeau-Lavalette
Le rose, le bleu et toi!	Élise Gravel

Section Activités

ACTIVITÉ À VENIR AU LAC CROCHE, BESOIN DE CITOYENS BÉNÉVOLES.

Le 18 juin 2022, L'Association des riverains pour la protection du lac Croche de Ste-Thècle (ARPLC), en collaboration avec la municipalité, organise l'activité « **nettoyage du lac Croche** ». En effet, l'école de plongée Carlos Lopez de Shawinigan pour une initiative environnementale bénévole « FAISONS NOTRE PART » fera une corvée de nettoyage du fond du lac Croche à certains endroits pré-ciblés.

L'activité n'engendre aucun coût pour la municipalité. Un protocole de récolte des déchets sera établi par des spécialistes afin de diminuer le brassage des sédiments.

L'ARPLC est à la recherche de citoyens bénévoles pour les 17 juin (en soirée) et le 18 juin (accueil, repas, stationnement, sécurité, tri des déchets, plaisanciers avec leur embarcation).

La contribution des commerçants locaux par des commandites pour les repas ou prix de présence serait grandement appréciée.

Pour informations ou donner votre nom comme bénévole, communiquer avec Josée Croteau, présidente ARPLC au 418-289-1329.

MARDI SOIR 19H

LA LIGUE DE BALLE DONNÉE AMICALE DU MARDI SOIR EST À LA RECHERCHE D'UNE PERSONNE INTÉRESSÉE À PRENDRE EN CHARGE LA LIGUE.

Femmes ou hommes de 40 ans et plus.

* Une inscription de 10,00$ servira à acheter des balles et des bâtons.

POUR UN BON CARDIOVASCULAIRE, VENEZ PRENDRE L'AIR !

Grand Bazar du Printemps EST DE RETOUR!

Samedi le 4 juin 2022 (remis au dimanche 5 juin 2022 en cas de pluie)

Le Grand Bazar du Printemps sera de retour, cette année après une absence de 2 ans.

Encore cette année, il aura lieu à la grandeur du territoire de Sainte-Thècle. Les vendeurs pourront donc s'installer directement dans leur entrée de cour. **Aucune vente de garage ne pourra avoir lieu lors de cette journée sans l'obtention préalable d'un permis du Grand Bazar du Printemps, que vous pourrez vous procurer au bureau municipal.**

Il y aura aussi une place réservée pour les vendeurs qui désirent se rapprocher du centre du village.

Surveillez le site Facebook de la Municipalité de Sainte-Thècle ainsi que le Facebook de l'événement (Le Grand Bazar du Printemps) pour vous procurer le formulaire d'inscription et la réglementation. La liste officielle des vendeurs inscrits sera disponible à compter de la veille de l'événement en ligne, à ces deux endroits. Elle sera également disponible pour les visiteurs dans certains commerces.

Bienvenue à tous!

Le Grand Bazar du printemps
215 rue Piché
Ste-Thècle, Qc G0X 3G0
418-289-3902 grandbazarduprintemps@hotmail.ca

DISTRIBUTION GRATUITE D'ARBRES AU GARAGE MUNICIPAL

Dans le cadre de « Mai, mois de l'arbre et des forêts », la Municipalité de Sainte-Thècle distribuera gratuitement des arbres **au garage municipal** situé au 1951, chemin Saint-Georges, **le samedi 14 mai, de 9h à midi**.

Au total, ce seront plus de mille feuillus qui seront distribués.

Afin d'assurer la sécurité de tous en ce temps de pandémie, vous devrez demeurer dans votre véhicule et suivre les indications. Une personne prendra votre commande puis celle-ci sera déposée à l'endroit indiqué (ex : valise d'auto, remorque).

Le port du masque sera obligatoire en tout temps sur le terrain du garage municipal.

Nous vous remercions de votre collaboration afin d'assurer la sécurité de tous.

Faites un beau geste pour l'environnement, plantez un arbre!

Section Activités

Un rendez-vous pour tous les jardiniers de chez nous!

Dimanche 1er mai de 10h à 12h, à l'espace vert de la rue Masson (à côté de la quincaillerie), les Incroyables Comestibles de Sainte-Thècle lancent officiellement la saison des potagers par une belle occasion de rencontres entre jardiniers amateurs.

Vous avez des semences, semis ou boutures à échanger? Ce sera le moment! Pour nous, ce sera aussi l'occasion de tailler et d'engraisser les arbres fruitiers plantés l'an dernier. Venez voir nos bénévoles à l'œuvre et leur poser vos questions!

Que vous veniez pour troquer des plants, vous inspirer ou simplement placoter, nous serons enchantés de vous rencontrer!

Les INCROYABLES COMESTIBLES Sainte-Thècle

Une marche - Un sac!

En mai, prenez l'air tout en nettoyant nos rues, routes et sentiers.

Seul, entre amis ou avec une organisation, donnez du mouvement à votre marche et partagez le fruit de vos efforts dans nos

SAINTE-THÈCLE VILLAGE VERT

Association des riverains pour la protection du Lac Croche de Sainte-Thècle

NOUVELLE SÉRIE DE CAPSULES D'INFORMATION (#31)

La préparation printanière de votre bande riveraine

Le printemps est arrivé. Enfin! Cependant ce n'est pas le temps de vous briser le dos et de vous embourber dans les travaux, mais plutôt de profiter de la nature et de votre paradis.

Il ne sert à rien de ramasser vos feuilles mortes de l'automne précédent. En effet, ces feuilles fournissent un excellent compost naturel qui se décompose lentement de sorte que cet engrais naturel ne se rend pas dans le lac parce qu'il est absorbé par la végétation de votre bande riveraine. De plus, elles sont un paillis parfait pour diminuer la prolifération des indésirables. On peut aussi les déchiqueter à l'aide de votre tondeuse et les redéposer sur le sol.

Vos bouleaux qui ont pliés par le verglas ne se déplieront pas, vaut mieux les couper, toujours avec le permis de la municipalité si les arbres sont dans la bande riveraine.

Les prochaines capsules porteront sur des suggestions de végétaux appropriés à une bande riveraine. Une sélection de vivaces, d'arbustes et d'arbres qui une fois bien implantés requièrent un minimum d'entretien. Nos suggestions tiendront compte de critères tels qu'attirer l'œil sans bloquer la vue du lac, favoriser la présence des oiseaux et leurs chants, et aussi, la cueillette de petits fruits qui vous rempliront l'estomac.

« Un lac en Santé, pour un investissement PROTÉGÉ ! »

Nathalie Bédard
Esthéticienne, électrologue

- Soins de visage
- Épilations
- Microdermabrasion
- Traitements du visage spécifiques
- Soins des mains

281, rue Piché, Sainte-Thècle
esthétique nathaliebedard
418 289-3646

EMPLOI ÉTUDIANT, PRÉPOSÉ À L'ENTRETIEN DU PARC

La Municipalité est à la recherche d'un ou des étudiants pour combler un poste de préposé pour l'entretien des parcs, particulièrement pour le parc Saint-Jean-Optimiste. L'employé devra faire l'entretien quotidien du parc et désinfecter. Il devra également vendre les vignettes à bateau pour le débarcadère et louer les kayaks ainsi que tondre le gazon.

Conditions de travail : environ 35 heures par semaine (semaine et fin de semaine). Salaire minimum.

Communiquer avec nous au 418-289-2070 ou par courriel à l'adresse suivante : ste-thecle@regionmekinac.com

LES RABAIS DU PRINTEMPS C'EST DÈS MAINTENANT

FINANCEMENT DISPONIBLE

MÉCANIQUE Michel Delisle ATELIER RÉPARATION MÉCANIQUE

225, RUE ROMPRÉ, SAINT-UBALDE
418.277-9004

www.mecaniquemicheldelisle.com

PUISSANCE

FIABILITÉ

Cub Cadet
CONCESSIONNAIRE INDÉPENDANT

FINANCEMENT DISPONIBLE

Marie-Claude Beaudry
Esthéticienne & Électrolyste

Sur rendez-vous
mcbesthetique@gmail.com
418 922-3128

Membre de l'association des professionnels en électrolyse et soins esthétiques du Québec

500, rue St-Jacques, Ste-Thècle (QC) G0X 3G0

MICHEL RÉCUPÉRATION

VÉHICULES, MÉTAUX, APPAREILS ÉLECTRIQUES

418-366-1314

512, RUE ROMPRÉ, NOTRE-DAME-DE MONTAUBAN, G0X 1W0

AQDR Mékinac

Association Québécoise de Défense des droits des personnes Retraitées et préretraitées

301, rue Saint-Jacques
Local 218-A
Sainte-Thècle, Qc.
G0X 3G0

Tel : 418-289-2880
Fax : 418-289-2881
Courriel: aqdrmekinac@infoteck.qc.ca
Site : www.aqdrmekinac.org. Facebook

mélanie poirier
ORTHOTHÉRAPEUTE

MASSAGES THÉRAPEUTIQUES
- détente
- sportif
- aux pierres chaudes
- aux coquillages polynésiens
- aux bambous
- de tête
- hawaïen
- femmes enceintes
- réflexologie

SOINS DU VISAGE
TAPING NEURO-PROPRIOCEPTIFS (T.N.P.)
Thérapeute autorisée d'AMIS-N inc.
Reçu d'assurance disponible

Pour prendre rendez-vous 418 289-3320 Suivez-moi

Dignard • Ste-Croix
DENTUROLOGISTES
Partagez votre sourire!

Chanel Dignard d.d.
Stéphanie Dignard d.d.
Jonathan Ste-Croix d.d.

250, rue Saint-Gabriel, Sainte-Thècle
Téléphone: 418-289-2464

info@dignardstecroix.com • www.dignardstecroix.com

Centres Dentaires Véronneau

250-B, rue St-Gabriel
Ste-Thècle, QC G0X 3G0
ste-thecle@cliniquesveronneau.com

JACQUES VÉRONNEAU
D.M.D., M.Sc., Ph.D.
Dentiste généraliste
Spécialisation en santé communautaire
Ass. Prof., Université McGill

Pour un rendez-vous: 418-289-2020

www.cliniquesveronneau.com
Service d'urgence 450-771-6330

Desjardins
Caisse de Mékinac-Des Chenaux

Centre de service

250, rue Masson
Ste-Thècle (Québec) G0X 3G0
(418) 289-2972

Télécopieur : (418) 289-2314
Télécopieur : (418) 322-5459

BRODEUR, L'HEUREUX, DUROCHER INC.
arpenteurs - géomètres

Louis Moffet, a.g.

532, Notre-Dame
St-Tite (Qc) G0X 3H0
Tél.: 418-365-7411
(sur rendez-vous seulement)

570, avenue de Grand-Mère
Shawinigan (Qc) G9T 2H2
Tél. : 819-538-2515
Courriel: lmoffet.blb@cgocable.ca

CLINIQUE PROFESSIONNELLE DE
massothérapie
DE LA MAURICIE
131 rue Lavoie, Sainte-Thècle, Québec, G0X 3G0
6770 rue Lamarche, Trois-Rivières, Québec, G9B 2A2
Daniel Lefebvre 418-507-6276
Joanne Vincent 418-289-4059
massomauricie@gmail.com
Reçu pour assurance disponible

GARAGE RENÉ LEFEBVRE
DÉBOSSELAGE / PEINTURE
RÉCLAMATION D'ASSURANCE (ACCIDENT)
REMPLACEMENT ET RÉPARATION DE PARE-BRISE
À VOTRE SERVICE DEPUIS 1984
951, St-Jacques, Ste-Thècle (Québec) G0X 3G0
Tél.: 418-289-3423 / Fax.: 418-289-3950

Mario Gélinas
Inspection de cheminée
Pose de gaine
Réparation de cheminée
Ramonage
Nettoyage poêle granules
Les Entreprises Gélinas
RAMONAGE DE CHEMINÉES
RÉPARATION
R.B.Q. 8343-9976-16
Tél. : (819) 539-5881
Cell. : (819) 247-1886

PME INTER NOTAIRES
GERVAIS BÉLANGER MARCHILDON S.E.N.C.R.L.
Katherine Lebrun
Notaire
340, rue Saint-Jacques
Sainte-Thècle QC
G0X 3G0
T 418 289-2853
F 418 289-3000
klebrun@notarius.net
gervaisbelangernotaires.com

Dery Télécom
www.derytele.com
1-866-544-3358

RESTAURANT AU PETIT PALACE
RESTAURANT • TERRASSE
204, RUE MASSON
SAINTE-THÈCLE (QUÉBEC) G0X 3G0
418 289-2939
/aupetitpalace
• Spécialités maison & Table d'hôte
• Salle de réception (réunion, occasion spéciale)
• Soupers-spectacles
Au plaisir de vous servir!

• LES MARCHÉS •

Suivez-nous sur

Tradition

171 Lacordaire, Ste-Thècle, G0X 3G0

418 289-2240

418 289-2323

418 507-2240

tra08690stethecle@sobeys.com

Christine Béland
Pharmacienne propriétaire

Affiliée à: familiprix

131, Lacordaire
Sainte-Thècle (Québec)
G0X 3G0
T: 418 289-3069
F: 418 289-3632
1673gerant@familiprix.ca

Suivez-nous sur:
familiprix.com

HEURES D'OUVERTURE
LUNDI AU VENDREDI : 9H À 20H
SAMEDI : 9H À 16H
DIMANCHE : FERMÉ

CTA Mékinac

Corporation Transport Adapté Mékinac
Info: 418-289-3723

	Transport Collectif pour tous	Transport Adapté
1 Passager =	3.25$	3.25$
Carte mensuelle=	85.00$	85.00$
Laissez-passer= 20 passages	60.00$	60.00$

PORTES ET FENÊTRES
FUSION
membre de la famille
PIERRENAUD

Les **Portes et fenêtres FUSION** sont le fruit de plus de 130 ans d'expérience. En effet les propriétaires sont issus de la quatrième génération de fabricants, tous originaires de Sainte-Thècle.

MANUFACTURIER · SERVICE D'INSTALLATION
portes intérieures / extérieures · fenêtres PVC / aluminium / hybrides

BOULANGERIE Germain

Boulangerie Pâtisserie Mets cuisinés Service de traiteur

Propriétaires : Martin Brière & Pascal Lavallée

570, Notre-Dame Ste-Thècle, QC G0X 3G0 418.289.3145
www.boulangeriegermain.com / info@boulangeriegermain.com

QUINCAILLERIE · MOULIN À SCIE
MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION

DEPUIS 1890

418 289-2712 · PIERRENAUD.COM
281, rue Masson, Sainte-Thècle

Les Aides Familiales de Mékinac

301, rue St-Jacques, bureau 201
Sainte-Thècle
(Québec) G0X 3G0

Téléphone : 418 289-2265
Télécopieur : 418 289-2263
info@aidesfamilialesmekinac.org

www.aidesfamilialesmekinac.org

LE SPECIALISTE

MEGA PNEU

Garage Roger Plamondon 2010 Inc.
310, Notre-Dame
Ste-Thècle, QC
G0X 3G0

Remorquage 24/7 Garage Roger Plamondon

Martin Dessureault et Valérie Pelletier
Propriétaires

- Mécanique complète
- Pare-brise
- Diagnostic
- Silencieux
- Suspension
- Pneus (vente et pose)
- Antirouille
- Alignement

Tél./Téléc.: (418) 289-2528 garagerogerplamondon2010@hotmail.com